

Le Mans, le 29 mai 2017

Marietta KARAMANLI

Députée

*Candidate aux Elections législatives
des 11 et 18 juin 2017
2^{ème} Circonscription de la SARTHE
7 bis rue Bigot
72 000 LE MANS*

contact@marietakaramanli2017.fr

service.civique@cyclamaine.fr

**Campagne 'Parlons Vélo 2017' pour les
législatives**

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu par votre courriel en date du 22 mai 2017 me faire part de votre souhait de me rencontrer avant la fin mai et / ou d'obtenir des engagements de ma part sur la politique du vélo que vous appelez de vos vœux.

Sur la forme

Tout d'abord, je vous prie de bien vouloir excuser le délai mis à vous répondre, délai qui s'explique par un grand nombre de demandes et de sollicitations en ce moment avec le souhait exprimé par les différentes organisations demandeuses que je remplisse, presque à chaque fois, en ligne ou par courrier des questionnaires comportant de multiples questions qui, chacune, nécessiterait une réponse circonstanciée et argumentée ce que ne laisse pas le temps imparti. Je ne peux que regretter ne pas avoir assez de temps pour vous répondre de façon plus précise.

Ce que j'ai fait

Dès 2009 j'ai déposé devant l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe une résolution contre la sédentarité et l'épidémie d'obésité qui menacent nos pays.

Cette résolution précisait qu'il convenait de demander aux Etats « *d'encourager une réflexion d'ensemble pour que notre vie collective quotidienne incitant à la pratique d'activités physiques « souples » et moins stressantes* »¹.

Je n'ai eu de cesse depuis toutes ces années de plaider pour une politique « offensive » en faveur du vélo.

Dans une question écrite parue en 2007 j'écrivais « *Plusieurs facteurs jouent en faveur du développement de la pratique du vélo : l'existence de pistes cyclables, la mise à disposition de parcs de stationnements, une bonne coordination avec le transport ferroviaire ou encore la continuité des espaces réservés. De plus, la sécurité croît à mesure qu'un nombre important de*

¹ Proposition de résolution de Mme Marietta Karamanli et plusieurs de ses collègues : Élaboration d'une politique volontariste des pouvoirs publics en Europe pour prévenir le surpoids et aboutir à une réglementation, 2009

Courriel à adresser à

Marietta KARAMANLI – contact@marietakaramanli2017.fr

personnes l'utilise. Une augmentation peu importante des crédits au profit des aménagements en faveur des vélos au regard du total des crédits utilisés pour aménager les voies au profit de l'ensemble de la circulation notamment automobile conduit à une croissance importante du nombre d'usagers ».

Je demandais déjà des mesures en faveur du vélo.

Les années suivantes j'ai, en autres, plaidé pour la sécurité des cyclistes, la coordination des transports collectifs publics et la pratique du vélo par les collectivités compétentes en matière de transports, le développement de l'aide à l'accès aux transports y compris du vélo pour les personnes demandeuses d'emploi.

Lors de la législature qui s'achève j'ai soutenu les mesures fiscales allant dans le sens d'un soutien à la pratique du vélo, et notamment la réduction d'impôt pour les entreprises qui mettent à disposition de leurs salariés des vélos pour leurs déplacements quotidiens (loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte) et l'indemnité kilométrique pour les salariés qui se rendent sur leur lieu de travail à vélo.

Si ces mesures ont été modestes, elles ont marqué un premier pas qu'il convient de prolonger.

Sur et pour une France Cyclable

Sur les 10 engagements en faveur d'une France Cyclable, je leur apporte eu égard à mes positions passées et à mon souhait d'accompagner une nouvelle étape d'une politique du vélo, mon soutien. S'agissant de la nécessité d'y affecter des moyens budgétaires suffisants et du moins en progrès, j'appelle votre attention sur la nécessité de disposer de parlementaires engagés sur cette question. Concernant les 100 millions pour 10 territoires, je considère aussi qu'il conviendrait d'avoir une politique d'accompagnement de plus de territoires en tenant compte à la fois des besoins objectivés, des mesures déjà prises, de l'engagement à prendre de faire par expérimentation progressive et continue et d'évaluer l'impact réel de ce qui est fait.

Je pense que le développement économique autour du vélo est certes important mais qu'il convient aussi de faire du vélo un élément de la décongestion des villes, de la réorganisation des transports, de la baisse des pollutions sonore et atmosphérique. Ces avancées ne seront possibles que si la sécurité des enfants et adultes à vélo est mieux assurée ce qui suppose de l'éducation au vélo et des aménagements pour tous.

Je reste fidèle à mes valeurs, cohérente avec mon travail, et constructive pour que notre pays avance. Je compte sur vous pour témoigner de ma fidélité à cette politique du vélo que vous appelez.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Marietta KARAMANLI

Pièce(s) jointe(s) : aucune